

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 52 du 21 décembre 2017**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Marine nationale**

**Texte 14**

**DÉCISION N° 1902/ARM/CEMM**  
portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

*Du 6 décembre 2017*

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

**DÉCISION N° 1902/ARM/CEMM portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.**

*Du 6 décembre 2017*

NOR A R M B 1 7 5 2 3 7 8 S

---

*Références :*

Circulaire n° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 (BOC, 2004, p. 3147 ; BOEM 141.6).  
Lettre n° 071 BN MAYOTTE/SEC du 11 octobre 2017 (n.i BO).  
Lettre n° 509042 ARM/SGA/DMPA/SHD/DHS/DSD du 27 novembre 2017 (n.i BO).  
Transmission n° 0-35803-2017 ALFAN du 23 octobre 2017 (n.i BO).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 141.6

*Référence de publication :* BOC n° 52 du 21 décembre 2017, texte 14.

---

Le motif symbolique et le fanion de la base navale de Mayotte, tels que décrits en annexe, sont homologués.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*L'amiral,  
chef d'état-major de la marine,*

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE.  
**DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DE LA BASE NAVALE DE  
MAYOTTE.**

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DE LA BASE NAVALE DE « MAYOTTE ».

1.1. **Description héraldique.**

Écu français moderne d'azur accompagné en chef de l'inscription en lettres capitales « BASE NAVALE » et « MAYOTTE » posée en deux fasces ; chargé d'un trident d'argent surmonté d'une couronne murale du même à trois tours crénelées et ajourées, surchargé d'un écu coupé en 1 d'azur au croissant d'argent et en 2 de gueules aux deux fleurs d'or boutonnées d'argent, à la bordure engrelée du même, supporté par deux hippocampes affrontés d'argent et accompagné d'un listel du même brochant la pointe du trident à l'inscription en lettres capitales d'azur « RA HACHIRI ».

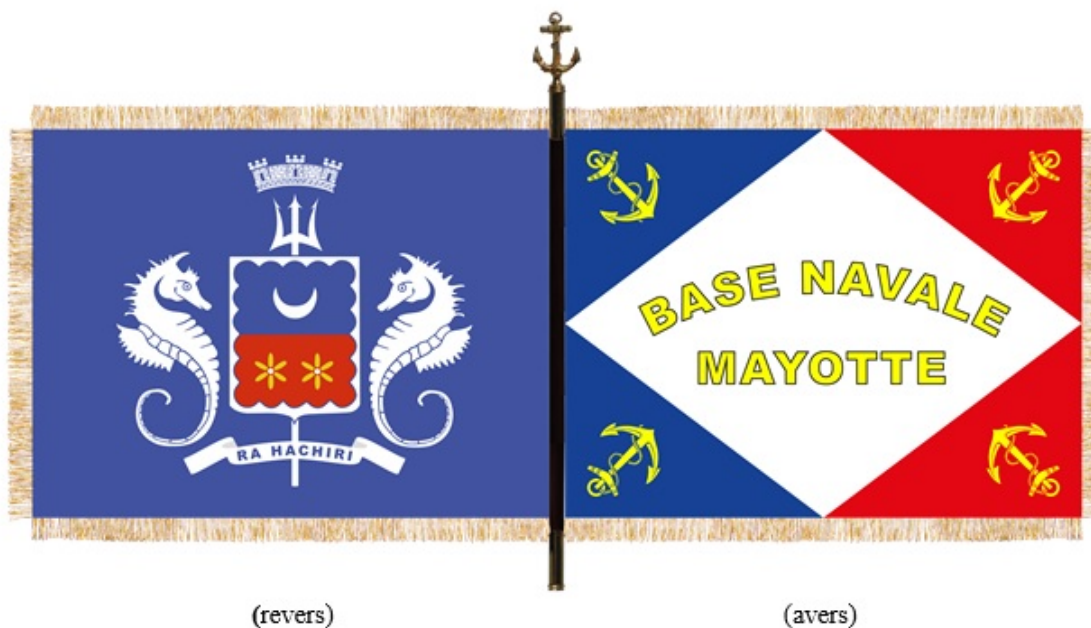
**Nota.** La signification de la devise est « Nous sommes vigilants ».



2. DESCRIPTION DU FANION DE LA BASE NAVALE DE « MAYOTTE ».

2.1. **Dimensions.**

Fanion de type C, frangé or.  
Guindant 30 cm, battant 40 cm.



## 2.2. Revers (hampe à droite).

Fond d'azur à un trident d'argent surmonté d'une couronne murale du même à trois tours crénelées et ajourées, surchargé d'un écu coupé en 1 d'azur au croissant d'argent et en 2 de gueules aux deux fleurs d'or boutonnées d'argent, à la bordure engrelée du même, supporté par deux hippocampes affrontés d'argent et accompagné d'un listel du même brochant la pointe du trident à l'inscription en lettres capitales d'azur « RA HACHIRI ».

## 2.3. Avers (Hampe à gauche).

Fond d'argent vêtu à senestre de gueules et à dextre d'azur chargé des inscriptions en lettres capitales d'or bordées de sable « BASE NAVALE » posé en fasce voutée et « MAYOTTE » en fasce.

Dans chaque canton, une ancre de marine d'or câblée du même, la pointe dirigée vers l'intérieur.